

ABONNEMENT

SAUMUR
Un an... 18 fr.
Six mois... 9
Trois mois... 4 50
POSTE
Un an... 20 fr.
Six mois... 10
Trois mois... 5

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20
Réclames, —... 30
Faits divers —... 75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance. Un trimestre commencé sera dû.

Voir les Dernières Nouvelles à la fin de la 3e page.

SAUMUR, 6 AVRIL

Un Exemple à suivre

Il vient de s'en passer une bien bonne aux dépens de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest.

Samedi, 4er du mois, c'était jour de foire et de marché à la ville de R. ; il y avait en outre à compter avec l'affluence de voyageurs que ne pouvait manquer d'occasionner les fêtes de Pâques.

Notre confrère J. D. se présente au guichet, à l'heure réglementaire ; mais, quand la foule qui faisait queue depuis longtemps déjà eut passé et quand on lui remit enfin son billet, le train venait de partir et M. J. D. trouva sur le quai une vingtaine de personnes dans le même cas que lui, auxquelles on était en train de persuader qu'elles étaient dans leurs torts.

Notre confrère, qui connaît ses droits, ne prit pas l'affaire comme cela : il engagea les personnes présentes à persister dans leur réclamation et tint au chef de gare le discours suivant :

Je me suis présenté, dans les délais réglementaires, pour prendre le train de L.H. ; par suite de sa négligence, soit qu'elle ait fait partir le train avant la distribution complète des billets, soit qu'elle n'ait pas assuré la délivrance de ces billets, j'ai manqué le train : vous n'avez qu'à former un train supplémentaire ou à me fournir une voiture pour me mener à L.H., c'est à votre choix. Je sais que la Compagnie a la coutume d'envoyer promener les paysans et autres qui se laissent intimider par ses raisons, mais avec moi cela ne prend pas. J'ai mon billet pour aller à L.H., ce soir, et j'y serai ce soir. Si vous ne voulez pas, donnez-moi le registre des réclamations, que j'y consigne la mienne, laquelle sera appuyée de toutes les personnes présentes, sans préjudice du procès que j'intenterai à la Compagnie.

Il m'est pénible d'être désagréable au chef de gare, que tout le monde estime avec raison comme un charmant homme, et au personnel que l'on surmène pour faire gagner des sommes folles à des administrateurs comme je pourrais vous en citer ; mais, dans tout ceci, je ne connais que la Compagnie. Celle-ci ne se fait pas faute de vous étrangler quand elle le peut : donc, aucun ménagement pour elle.

En présence d'une revendication aussi énergique que juste, la Compagnie s'exécuta et un magnifique breack, affrété à ses frais, partit au milieu de la nuit, emportant cinq voyageurs qui avaient persisté dans leur réclamation, aux applaudissements de tous ceux qui avaient assisté à la scène et qui approuvaient hautement l'attitude déterminée de notre confrère.

Il serait à désirer que la Compagnie de l'Ouest, dont le service, en dehors de celui des lignes du Havre, laisse tant à désirer,

reçoit de temps en temps une leçon comme celle-là.

En attendant, on commente beaucoup cet incident à R. ; puisse-t-il réveiller l'énergie de ceux qui se trouveraient dans un cas analogue.

Nous aurons du reste à revenir sur cette Compagnie, dont il y a beaucoup à dire.

G. JOUAST.

INFORMATIONS

CONSEIL DES MINISTRES

Hier matin, M. Dupuy a présenté le nouveau cabinet à M. Carnot.

A 5 heures du soir, les ministres se sont réunis de nouveau afin d'arrêter le sens de la déclaration qui sera lue aux Chambres.

M. Poincaré a choisi comme chef de cabinet M. Payelle, chef de bureau au ministère du commerce.

Il n'y aura pas de sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur.

On annonce la candidature de M. Lockroy à la vice-présidence de la Chambre, en remplacement de M. Peytral, nommé ministre des finances.

On pense que la Chambre se séparera au plus tard samedi, pour revenir vers le 25 avril de façon à éviter un nouveau douzième provisoire pour le mois de mai.

Au Luxembourg, le ministère a été accueilli avec une froideur délicate, par les pères conscrits.

LE NOUVEAU CABINET

Le cabinet de M. Dupuy aura pour objet d'abord de résoudre la question budgétaire. Sur ce point on suivra la ligne de conduite que M. Peytral a indiquée dans son entrevue avec le Président de la République : on votera la disjonction de la réforme des boissons, à cette condition que le Sénat la discutera à bref délai, sous forme d'un projet spécial, et adoptera la réforme des patentes et l'impôt sur les valeurs de Bourse.

Le budget, voté à la Chambre d'ici la fin de la semaine, sera aussitôt envoyé au Sénat ; en même temps, le Parlement partira en vacances, jusqu'au 24 avril probablement. Pendant la séparation, le Sénat rapportera la loi et, du 24 avril au 30, pour qu'il ne soit pas nécessaire de demander un nouveau douzième provisoire, les deux Chambres se mettront d'accord.

Le cabinet nouveau estime que la Chambre devra immédiatement commencer l'examen de diverses lois, au premier rang desquelles le gouvernement placera : la réforme des boissons, la suppression des octrois, la loi sur les instituteurs.

Au total, la solution actuelle ne règle pas les grandes questions de direction politique qui restent à l'ordre du jour.

LES QUATRE PROPOSITIONS DE M. SPULLER

Comme M. Méline, M. Dupuy avait songé à M. Spuller.

On a dit que M. Spuller avait décliné ses

offres à cause de la ten lance trop progressiste du cabinet.

La vérité est que M. Dupuy a écarté M. Spuller dès qu'il a eu connaissance des conditions qu'il mettait à son acceptation.

Elles valent la peine d'être relevées, car jamais, croyons-nous, il n'en fut fait d'aussi singulières :

1° Il faut pourvoir M. Constans d'une grande ambassade ;

2° Il faut donner le portefeuille des finances à M. Burdeau ;

3° Il faut que le ministère s'engage à pratiquer une politique de détente et d'apaisement en faveur des vaincus d'hier (et ces vaincus M. Spuller expliquait que c'étaient les personnalités politiques compromises dans l'affaire de Panama).

Enfin M. Spuller a fait discrètement une quatrième proposition d'après laquelle c'est le portefeuille des affaires étrangères qu'il ambitionne :

« Si vous acceptez ces conditions, a-t-il dit à M. Dupuy, vous voudrez bien, je crois, ne pas oublier que j'ai rendu « d'éclatants » services dans la politique étrangère. »

Ah ! qu'en termes galants ces choses-là sont mises !

RIBOT AMBASSADEUR

L'Agence libre annonce que M. Ribot sollicite la succession du triste Waddington à Londres.

Il ne manquait plus que cela.

LA PROROGATION DE PANAMA

Les conditions du gouvernement colombien à la prolongation de la concession contiennent les clauses suivantes :

Le gouvernement exige un amortissement de 6 millions de francs et qu'on lui remette toutes les machines et le matériel, lequel matériel serait rendu à la Compagnie au moment de la reprise des travaux, mais que le gouvernement garderait au cas où la Compagnie ne tiendrait pas ses engagements.

Le contrat original est radicalement modifié. Il n'est tenu aucun compte du contrat passé en 1888 avec M. Bonaparte Wyse.

AU DAHOMEY

Behanzin, tout en étant considérablement amoindri, ne veut pas se rendre. Il reçoit des subsistances par l'est, de Lagos. Son lieutenant, le cabécère Hangas, tient la campagne à Agony avec un millier de guerriers.

Là-bas, on prévoit qu'une seconde campagne sera nécessaire aux hautes eaux.

LE CODE DES SIGNAUX

Nous croyons savoir que les propositions de notre gouvernement, appuyées par l'Angleterre, au sujet d'une réforme du code des signaux maritimes, vont donner lieu à une conférence internationale pour laquelle les adhésions de la Russie, de l'Amérique, de l'Espagne et du Brésil sont déjà certaines.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 5 avril 1893

La solution de la crise ministérielle était escomptée d'avance ce qui explique pourquoi elle

n'a pas produit son effet habituel à la Bourse. Le marché était du reste mal influencé par la faiblesse des fonds étrangers. Le 3 0/0 reste à 95.82 et le 4 1/2 est à 106.47.

L'action de la Banque de France est plus faible à 3,880.

Le Crédit Foncier est bien tenu à 974 fr. Il ressort clairement des explications fournies par M. Christophle à l'appui des rapports du conseil lu à l'assemblée du 4er avril, que la situation de l'établissement est solidement établie par un ensemble de garanties dont la valeur ne saurait être discutée. Un ordre du jour de confiance à l'adresse du gouverneur et du conseil a clôturé la séance.

La Société Générale conserve le cours de 475. Le Crédit Lyonnais à 772 regagne presque en totalité son dividende acompte de 12.50.

Le Comptoir National d'Escompte conserve à 505 fr. une plus-value justifiée par l'extension donnée à ses relations à l'étranger à l'occasion de l'Exposition de Chicago.

Les obligations Immeubles de France ont un marché très suivi, les 3 0/0 à 390 fr. et les 4 0/0 à 473.75.

Le conseil d'administration du Comptoir des Fonds Nationaux estime que malgré le doublement du capital porté à 5 millions, le dividende restera le même, le bénéfice à attendre du nouveau capital n'ayant pas, comme contre-partie, les frais correspondants à ceux du premier capital puisque l'organisation administrative reste la même.

Les Chemins Économiques valent 428.50.

CH. HEYMAN et Co, 10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 6 AVRIL

Observations de M. DAVY, opticien Place de la Bilange, 25, Saumur.

Table with 3 columns: Heures, Baromètre, Thermomètre. Data for 5h, 8h, Midi, Hausse, Baisse, and Température minima de la nuit.

L'Abattoir de Saumur

On nous annonce que le directeur de l'Abattoir est absent depuis plus de huit jours et que personne ne le remplace en ce moment pour constater la qualité de la viande livrée à la consommation. Parti le mercredi saint, il n'était pas encore de retour hier.

Que le directeur profite de la semaine sainte pour s'absenter, rien de mieux, mais cette absence ne saurait se prolonger sans inconvénients, surtout à cette époque où nous entrons dans les chaleurs et où la surveillance devient plus nécessaire que jamais.

On nous affirme aussi que M. Peton, le maire actuel, est beaucoup moins exigeant pour la direction de cet établissement que ne l'était son prédécesseur M. Vinsonneau. Nous recevons même beaucoup de plaintes à ce sujet et nous pourrions citer et prouver des faits qui nous paraissent incompatibles avec la surveillance que doit exercer une municipalité soucieuse d'une question aussi importante que celle de l'alimentation.

Nous espérons qu'il suffira d'appeler son attention sur ce point pour qu'elle prenne les

mesures nécessaires. M. Peton, qui est médecin, serait encore moins excusable qu'un autre, et nous ne doutons pas qu'il ne fasse immédiatement ce qu'il doit faire.

Le Champ-de-Foire

La question du Champ-de-Foire de Saumur est à l'ordre du jour.

Un conseiller municipal a attiré déjà l'attention sur ce point, et de plus ce quartier va devenir l'objet d'une sollicitude toute particulière. Notre maire n'a-t-il pas jugé utile de se faire élire dans Nantilly ?

L'opinion générale est qu'il est temps de faire quelque chose de ce côté.

La *Petite Loire*, reprenant ce sujet, présente des réflexions sur les modifications à apporter dans l'état actuel de ce quartier.

Le Champ-de-Foire est la plus vaste étendue de Saumur, en dehors du Chardonnet.

Bien situé, au midi, abrité des vents froids du nord-est, ce vaste quadrilatère, desservi par six rues ou avenues bien bâties, habitées par une population aisée, est voisin du faubourg de Nantilly, très peuplé d'ouvriers.

Cette étendue de terrain répond-elle au but pour lequel on l'a créée ? Le Champ-de-Foire doit-il rester le centre de notre marché aux bestiaux ? Doit-on aménager, pour ce marché, tout ou partie du terrain ? Y a-t-il nécessité d'approprier, à quelque usage d'utilité publique, les portions de terrain vague laissées inutilisées actuellement ? Pourrait-on, dans l'avenir, peut-on immédiatement déplacer ce marché ? Si on le déplace, où le porter, comment l'installer, par quoi le remplacer ?

Telles sont les questions que notre confrère se propose de discuter.

La fête du Printemps

Avec les fêtes de Pâques, la fête du printemps continue avec un éclat inaccoutumé.

Les oiseaux voyageurs, hirondelles, martinets, fauvelles à tête noire et à tête blonde, rossignols des bois et rossignols des murailles sont à peu près tous arrivés. On peut dire que l'orchestre aérien est au complet.

Hêtres, frênes, érables, peupliers, bouleaux, sont assez touffus pour qu'on ne voie plus les nids qu'ils abritent. Il ne reste plus guère que les chênes à verdier, les platanes à montrer leur feuillage, et, comme le dit le poète des *Chansons des rues et des bois*,

Tous les buissons de la route
Ont leur bouquet à la main.

Il faudrait même un peu d'eau pour se rafraîchir. Les terres labourées sont sèches comme des cendres de four. Rien ne pousse sur les plates-bandes et l'herbe des pelouses est sans éclat. Laboureurs et jardiniers sont aux agnets du retour des nuages ; ils en ont assez, disent-ils, du soleil et de ciel bleu.

D'autres redoutent la pluie précédant souvent des gelées en avril.

Mais on n'est jamais content.

La sécheresse

Ainsi que nous venons de le dire, les maraîchers commencent à s'inquiéter de la persistance de ce trop beau temps. En vain consultaient-ils chaque matin l'horizon pour guetter quelques nuages, ceux-ci n'apparaissent pas et laissent le ciel obstinément bleu. Mais le vent, qui se tenait depuis si longtemps vers l'est, a tourné ce matin nord-ouest, et le soleil s'est levé derrière un voile de nuages. Au-dessus de la Loire s'élevait un brouillard assez intense. Enfin le baromètre a une tendance à la baisse.

Espérons que tous ces indices amèneront la pluie tant attendue, donnant une vigueur à toute la végétation qui souffre beaucoup de cette sécheresse persistante, peu ordinaire dans la saison du printemps.

Un beau mariage

Hier a été célébré, en l'église Saint-Pierre, le mariage de M^{lle} Marie Mulot et de M. Edouard Mesnet, ingénieur aux Chantiers de la Méditerranée. Les jeunes époux, tous deux de Saumur, sont issus de ces vieilles familles saumuroises toutes de travail, de probité et d'honneur.

Une affluence peu commune assistait à la cérémonie dont les plus beaux rayons d'un soleil printanier augmentaient l'éclat.

La jeune mariée, dans sa robe de satin blanc aussi simple que de bon goût, était très admirée de ses nombreux amis, tant par sa grâce innée que par sa beauté réelle.

M^{lle} Jeanne Cousineau, parente et amie de la mariée, a, pendant la messe, chanté plusieurs morceaux merveilleusement accompagnés à l'orgue et au violon. Cette voix chaude et sympathique a une fois de plus ému tous les cœurs.

Les invités et les assistants avaient largement puisé dans ce que les modes de printemps et d'été ont créé de beau et de riche. Aussi la cérémonie était-elle en tous points admirable, et laissera dans le cœur des jeunes époux le plus doux souvenir.

Société de Gymnastique

Les jeunes gens qui désirent se faire inscrire comme membres actifs sont priés de s'adresser à M. Bascoul, professeur, au siège de la Société, 9, rue Saint-Lazare, les mardis, jeudis, samedis, de 8 à 10 heures du soir.

Les jeunes gens pourvus d'un costume appartenant à la Société et qui n'assistent pas aux séances sont priés de venir les rapporter en bon état avant le 15 courant.

F. BASCOUL.

Pas de journaux

Les lecteurs des journaux de Paris ont été privés, dimanche, de leur organe favori. On

avait fait courir le bruit qu'un déraillement s'était produit, et que la distribution n'avait pu être faite.

Il n'y a pas eu de déraillement. Les journaux étaient bien arrivés, mais la distribution n'en avait pas été faite à Angers.

Il ne nous appartient pas d'en rechercher la cause, mais nous pouvons profiter de cet incident pour faire remarquer, spécialement aux lecteurs, que s'ils ne dédaignent pas les journaux de la localité, pareille mésaventure ne leur arriverait pas.

Les journaux de province sont, aujourd'hui, aussi bien renseignés que leurs confrères de Paris. Ils donnent toutes les nouvelles et il y a tout intérêt à acheter des organes qui s'occupent, en outre, des questions locales qui deviennent, de jour en jour, plus importantes.

Une charrette en feu

Hier, vers deux heures, une charrette a été incendiée à l'entrée de la cale de la place de l'Hôtel-de-Ville, à côté du « dépôt de pavés ». Le propriétaire du véhicule avait l'habitude de dételier là son « bouriquot » et laissait sa charrette, au dessous de laquelle était la provision de foin. Probablement qu'un fumeur aura jeté une allumette enflammée sur ce foin qui a pris feu et l'a communiqué à la charrette. Quand les passants ont aperçu la flamme, le feu avait déjà fait des ravages. Quelques seaux d'eau ont préservé le véhicule d'une destruction complète.

Empoisonnement

Mardi, dans l'après-midi, la police était prévenue qu'un homme, couché sur l'herbe sous le pont du chemin de fer, paraissait mourant. Un agent prit une voiture et s'y rendit. Il interrogea l'individu, lui demanda où et de quoi il souffrait ; pas de réponse. On le mit sur son séant et on le pria de présenter ses papiers. Comme il avait fait une tentative pour extraire, de sa poche, ses papiers, l'agent les retira et un livret militaire apprit son nom : Pierre Boidron, 43 ans, manoeuvre, né à Bouchemaine.

Boiron avait la tête appuyée sur un paquet de vêtements, et près de lui on voyait une chopine et un verre au fond duquel restaient quelques gouttes de l'alcali qu'il avait absorbé. On le questionna de nouveau ; impossible de parler. L'agent le hissa dans la voiture et le transféra à l'hospice où l'économiste essaya de tirer de lui quelques renseignements. Boidron ne prononça pas une parole ; mais il fut reconnu comme ayant quitté, le matin même, l'hospice où il avait séjourné quelques jours.

Le pauvre diable est mort, silencieusement, avant-hier soir, à dix heures.

Rixe et vols de fait

Dimanche soir, un jeune homme et une jeune fille de Saumur rentraient du bal de l'Hôtel de

la Poste. Ils rencontrèrent, aux environs, un habitant du quartier qui leur sembla goguenard. D... le jeune homme, répondit par des soufflets, et une rixe s'ensuivit à la suite de laquelle G... vint porter plainte au commissariat de police, à tort, suivant nous, car D... a gardé le silence bien qu'il eût écopé plus sérieusement que le plaignant, puisque son adversaire l'a frappé d'un couteau.

Un ivrogne chanceux

Avant-hier, le mécanicien du train qui arrive à Saumur à 7 heures 22 du matin n'a eu que le temps d'arrêter sa machine pour éviter un grave accident.

On releva, en effet, devant elle un individu qui était couché en travers des rails et ne portait aucune blessure, mais il était ivre-mort.

Cet individu fut transporté à l'hôpital où il reprit ses sens.

C'est un nommé M., demeurant au Carrefour, près le Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-Levés.

Vol au Petit-Puy

Hier soir, une femme du Petit-Puy est venue se plaindre, au bureau de police, d'un vol commis à son préjudice. En rentrant de son travail, elle trouvait sa porte ouverte et une partie de ses vêtements a disparu.

Depuis une semaine, une bande de maraudeurs pille les lilas des jardins ; il est probable que ces flibustiers sont les auteurs du vol pratiqué chez la plaignante.

Tentative d'assassinat à Bagneux

Nous reproduisons sous toutes réserves le fait suivant, sauf détails ultérieurs.

Hier soir, à Bagneux, un jeune homme de 14 ans environ somma sa mère de lui donner de l'argent. Sur son refus, il s'empara d'un fusil et menaça de la tuer.

Un cantonnier, qui relevait des pavés devant la porte, s'élança et arracha l'arme à ce vaurien, qui prit la fuite, dit-on, du côté de Doué.

Vols à Saint-Lambert

Dans l'espace de huit jours, trois vols de lapins ont eu lieu dans cette commune. Les principales victimes de ces vols sont MM. Elvas et Vaucel, auxquels on a dérobé 21 lapins valant 21 fr. 50.

Cathelineau généralissime

Au moment où l'on parle d'élever une statue à Cathelineau, nous croyons à propos de reproduire ces quelques lignes, puisées dans les *Mémoires de Bertrand de Beauvais*, qui viennent de paraître chez Plon et C^{ie} et qui retracent la phase de l'existence du généralissime dans notre ville :

« Cathelineau se donna des soins, prit des mesures justes et déploya des moyens qui, vus sans envie, puisque sa modestie les éga-

SOLANGE DE CRESNE

Par E. DE NOVIANT.

Deux ouvrages de fortifications sont enlevés en un coup de main, l'un par le 33^e de ligne, l'autre par le 42^e. Le 114^e arrive entre les deux.

Partout on entend battre et sonner la charge. Victoire ! l'ennemi est en fuite. Pourvu qu'on puisse le poursuivre !

Le soir, à dix heures, de Cresne et son ami Martial sont commandés par le lieutenant pour accompagner le maréchal des logis Faubert dans une petite reconnaissance.

Il fait nuit noire. A chaque pas, ils ont à répondre au qui vive ? des hommes d'avant-poste. Les formalités d'usage accomplies, ils poursuivent leur chemin.

Mais voilà que tout à coup le cheval du comte de Cresne, le terrible Mousse, qui en ce moment a les honneurs de la selle, s'arrête court... Un léger craquement se fait entendre, le bruit d'un fusil qu'on arme, et au lieu du qui vive

qu'elle attend, la petite troupe est accueillie par un guttural :

— Wer dà ?

Le doute n'est pas possible ; les trois artilleurs sont tombés dans un avant-poste prussien.

Plus prompt que l'éclair, Martial a mis le sabre à la main, s'est précipité sur la sentinelle et l'Allemand est tombé traversé par la lame.

Un coup de fusil a été tiré et le cheval du jeune volontaire s'abat, tente de se relever, puis retombe sans vie.

De Cresne, le revolver au poing, fait feu sur le nouvel arrivant...

Mais voilà que, de tous côtés, débouchent des Prussiens.

— Rendez-vous ! crie en français un officier. Rendez-vous ou vous êtes morts !

— Vive la France ! répondent trois voix.

En même temps trois coups de feu retentissent et trois Allemands roulent sur le sol.

Alors, c'est une véritable bataille, bataille de géants... trois hommes tiennent tête à toute une compagnie !

— Fuyez, de Cresne, vous qui avez encore votre cheval, s'écrie Conrad.

— Fuir ! vous abandonner, mon fils... jamais, et pour vous prouver...

Le comte met pied à terre.

Alors le Mousse fait voir ce dont il est capable. D'un bond, il est près d'un groupe ennemi ; deux ou trois vigoureuses ruades, et il en a promptement raison. Le brave animal a bien reçu quelques coups de baïonnette, mais des coups timides et mal portés, à peine si sa peau en est effleurée.

Un combat aussi inégal ne peut longtemps durer. De Cresne a reçu sur la tête un formidable coup de crosse de fusil qui l'a étourdi, pendant que son ami, blessé à l'épaule et à la jambe, cherche vainement à lutter encore. Le maréchal des logis est étendu à terre, sans mouvement.

Les trois amis sont désarmés et fait prisonniers.

C'est sur Augbourg que de Cresne et ses deux compagnons sont dirigés. Un médecin a visité leurs plaies, il ne les a pas trouvées dangereuses et, dans la soirée du lendemain, les trois héros ont déjà parcouru la première étape de leur long et pénible voyage.

Un mois après, hâves, défaits, n'en pouvant plus, ils arrivent à destination. Le pont-levis

d'une forteresse s'ouvre devant eux, puis la porte d'un cachot...

De la paille, du pain, de l'eau... voilà l'hospitalité que leur offre la noble Allemagne.

Et comme les pauvres diables semblent, après tant de fatigues, surpris d'un semblable traitement :

— C'est bien assez bon pour des Français, leur est-il répondu.

Bien assez bon pour des Français !

Ce sont là les seuls termes de notre langue que connaissent nos géoliers... nos bourreaux ; mais tous, tous jusqu'à leurs enfants, les savent par cœur et les lancent à toute heure, sans pitié, à la face des malheureux internés.

Bien assez bon pour des Français !

C'est le mot d'ordre... A-t-il été donné par le pieux Guillaume lui-même, ou bien l'homme de Dieu a-t-il seulement laissé faire ?

Bien assez bon pour des Français !

Ces paroles-là tiennent lieu de toute justice, de toute charité, de toute humanité. Quand on les a prononcées on est quitte avec Dieu et avec les hommes.

Bien assez bon pour des Français !

(A suivre.)

fait, lui attirèrent la confiance de tous. Il fut depuis, sans cabale et sans le dénier, nommé à Saumur généralissime de tout le parti ».

« Il avait été reconnu à Saumur que Cathelineau était généralissime et Stofflet adjudant général ».

CORRESPONDANCE

On nous écrit d'Epieds :

« M. Pommereau, notre excellent maire, vient encore d'être l'objet d'attaques aussi inutiles que ridicules. Que M. Pommereau ne plaise pas à tout le monde, cela se comprend facilement, mais il plaît cependant à la majorité, puisque, depuis vingt ans, celle-ci n'a jamais manqué l'occasion de lui renouveler son mandat, toutes et quantes fois l'occasion s'en est présentée.

« Il est possible que M. Pommereau soit un peu plus réactionnaire qu'il serait agréable à d'aucuns; mais sommes-nous en République pour ne pas avoir le droit de penser comme nous le voulons ? Il y en a bien qui ne le trouvent pas assez réactionnaire.

« Quoi qu'il en soit, il est déplorable de voir que des journaux acceptent ainsi sans caution les attaques du premier venu et souvenant du dernier.

« Il est même à remarquer que ces insulteurs sont presque toujours des gens qui n'oseraient pas élever la voix en public, et pour cause.

« Si M. Pommereau veut choisir ses fréquentations et éliminer celles qui lui déplaisent, à lui et à sa société, il en a le droit, il en use et j'ajoute qu'il a plusieurs fois raison.

« UN HABITANT D'ÉPIEDS. »

Incendie dans les bois de Louerre

Samedi soir, un maçon, revenant de journée avec son frère, au pied du coteau de Grézillon, aperçut une fumée sortant des bois sis près de la route et appartenant à MM. Vinsonneau, cultivateur à Louerre, et Chauvigné, maire de Grézillé. Les deux ouvriers, après une demi-heure d'efforts, parvinrent à circonscrire et à éteindre le commencement d'incendie. Ils étaient à peine rentrés au bourg qu'ils virent des flammes s'élever au-dessus du bois déjà éprouvé. Ils appelèrent au secours les gens de la localité qui ne purent maîtriser le feu qu'après deux heures d'efforts.

Le maçon prétend — et le point mérite l'examen — que le second sinistre a éclaté cinquante mètres plus loin que le premier foyer, affirmation qui, toutefois, n'implique pas nécessairement la malveillance, car une étincelle du premier feu a pu être portée à cette distance.

La perte de M. Vinsonneau consiste dans la destruction d'un hectare 32 ares de chênes et sapins, estimés 490 francs.

Un déraillement

Lundi dernier, vers 3 heures et demie, un déraillement s'est produit sur la nouvelle ligne d'Angers à Noyant, à quelques kilomètres de Beaufort, par suite de l'écartement de la voie. La machine, une fois sortie de dessus les rails, après s'être ensablée à l'avant, a tourné sur elle-même et deux wagons de voyageurs, également déraillés, sont tombés sur le flanc, l'un à droite, l'autre à gauche de la voie. Les voyageurs, affolés, ont été obligés de sortir, tant bien que mal, par les portières, et ils en ont été quittes, heureusement, pour le peur.

Les voyageurs à destination d'Angers ont gagné, à pied, Beaufort, et de là la Ménitrie, où le train de Saumur les a pris pour les ramener à Angers à 4 h. 33.

Destruction des hannetons

M. le préfet de la Vienne vient d'adresser aux maires de son département une circulaire concernant la destruction des hannetons.

« Les hannetons, vous le savez, dit-il, doivent apparaître cette année en grande abondance, et si des mesures énergiques n'étaient prises pour leur destruction, ils engendreraient une quantité inouïable de vers blancs qui pendant trois ans ravageraient les récoltes. Dans un certain nombre de départements, la des-

truction des hannetons a amené la presque disparition des vers blancs. »

Cette circulaire est suivie d'un arrêté et des « instructions sur le hannetonage ».

Hommage à M^r Mathieu

Les dames d'Angers se sont concertées pour offrir à Monseigneur de magnifiques présents. Une liste de souscription, sur laquelle figurent près de cent quatre-vingts noms, a réuni en quelques jours une somme plus que suffisante pour l'achat d'une aube et d'un rochet. Ces deux objets, qui sont en fine dentelle et d'une vraie valeur artistique, serviront à Monseigneur l'Evêque dans les cérémonies solennelles.

Un cadeau à M^r Mathieu

La nomination de l'abbé Mathieu, curé de Pont-à-Mousson, au siège épiscopal d'Angers, a donné, au clergé d'Alsace-Lorraine, l'occasion de manifester, une fois de plus, ses sentiments de fidélité à la France.

Un manteau pontifical aux armes de Lorraine a été solennellement offert au nouveau prélat. L'importance de cette démonstration n'échappera à personne et montrera que le clergé alsacien-lorrain tient toujours haut et ferme le drapeau protestataire, comme l'ont tenu Dupont des Loges, Vinterer, Guerber, Simonis, Neumou, Kuechly, Kools, ces grands patriotes.

Pour Jeanne d'Arc

Une réunion privée aura lieu salle Jeanne d'Arc, à Tours, le vendredi 7 avril, sous la présidence de S. E. le cardinal accompagné de M^r Pagis, évêque de Verdun, et de M^r Renou, évêque d'Amiens.

M^r Pagis prendra la parole et traitera la question de Jeanne d'Arc et sa mission.

M^{lle} d'Erincourt, artiste de Paris, viendra redire la vie de Jeanne d'Arc, par Casimir Delavigne, qu'elle a déclamée récemment au Havre, à l'occasion du centenaire de cet auteur, puis l'Invocation de Jeanne d'Arc à sa bannière à Chinon.

Incendie dans la forêt de la Guerche

Vendredi dernier, un incendie considérable s'est déclaré dans la forêt de la Guerche (Ille-et-Vilaine), appartenant à M. le prince de Léon.

On s'empressa de donner l'alarme, mais le feu prenant de l'extension, une dépêche fut envoyée à la Guerche pour demander du secours. La générale fut battue aussitôt en ville. Les pompiers partirent de suite, la gendarmerie, ainsi qu'un grand nombre de personnes.

On évalue l'étendue du bois brûlé à 250 hectares et les pertes à 100,000 fr. Elles sont couvertes par une assurance.

Cet incendie, dont les causes sont inconnues, n'est pas attribué à la malveillance.

Près de cent hectares de bois ont été également brûlés dans la forêt de Fontainebleau, lundi dernier.

Le Voyage du Président de la République EN BRETAGNE ET EN ANJOU

Le *Journal de Rennes* dit que si le Président de la République vient en Bretagne, l'Ille-et-Vilaine n'aura pas l'honneur de le recevoir.

M. Carnot doit passer par Angers, Nantes et ira à Quimper, but du voyage; de là il rentrera directement à Paris.

La *Chronique de Fougères*, rendant compte de la délégation de Fougères à Paris, accompagnée du préfet d'Ille-et-Vilaine, dit en effet que ce qui a été appris à l'Élysée permet de faire douter que M. Carnot, « s'il vient en Bretagne, s'arrête même à Rennes. »

Si M. Carnot prend la ligne de l'Etat, il est possible qu'il s'arrête à Saumur, soit en allant, soit en revenant.

Ce qu'il y a de certain, c'est que le Président de la République brûlera Rennes. Ce n'est pas très poli pour cette ville et le Président n'est pas curieux, car il pourrait se payer gratis le spectacle d'un Conseil municipal

comme on n'en voit guère. Dans les premières années de son règne, l'empereur Le Bastard ne fut-il pas obligé d'en faire habiller six à ses frais, à la Belle Jardinière, pour que ceux-ci pussent venir dîner chez lui.

Il y a aussi M. Le Herissé, le seul député qui puisse se vanter de représenter tous les électeurs de son arrondissement, puisqu'il est ou a été monarchiste, opportuniste, boulangiste, remonarchiste, républicain, socialiste, ennemi de son préfet, son ami ensuite, le député idéal enfin.

M. Carnot dédaigne les courbettes de ces gens qui l'ont couvert d'injures il y a quatre ans. Cela prouve que notre premier magistrat est plus rancuneux que curieux, car nous oublions aussi, parmi les curiosités, M^{ss}ieu le Préfet, un des plus décoratifs qu'on puisse voir, un bien bel homme, qui pèse au moins deux cent cinquante.

J. D.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 5 avril. — Anne-Marie-Rose-Augustine Gasnault, rue d'Orléans.

Le 6. — Marcel-Auguste-Armand Gaudicheau, rue Saint-Nicolas.

DÉCÈS

Le 4 avril. — François Tulasne, maçon, 70 ans, veuf de Jeanne-Julienne-Michelle Daligault, à l'Hospice; — Pierre Boidron, fileur de laine, 43 ans, à l'Hôpital.

Le 5. — Fernand Sanlais, 2 jours, à l'Hospice.

Marché de Saumur du Samedi 4^{er} Avril

Froment-commerce, l'hectolitre	15 50	Bœuf ou vache, le kil.	1 60
id. halle (moyenne)	15 25	Veau	1 60
Méteil	12	Mouton	2 40
Seigle	10 85	Porc	1 60
Orge	11	Poulets la couple	4
Avoine	9	Dindonneaux	17
Sarrasin	10 50	Canards	»
Haricots blancs	19	Oies	9
Haricots rouges	18	Beurre le kilog.	2 40
Fèves	—	Œufs la douzaine	» 70
Noix	13	Foin, la charretée de 780 kilog.	115
Châtaignes	—	Luzerne	115
Sel les 100 kil.	15	Paille	65
Son	14	Huile de noix, 50 kil.	130
Pommes de terre, la barrique	8	Chanvre 1 ^{re} qualité les 52 kilog.	500
Farine, la culasse de 157 kilog.	46	id. 2 ^e	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 3 ^e	—
id. 2 ^e id. 0 ^{fr} . 30	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16
id. 3 ^e id. 0 ^{fr} . 28	—	Charbon de terre	4 50

Cours des Vins

Rouges.

Souzay et environs	la barrique	120 à 130
Champigny	—	120 à 130
Varrains	—	110 à 120
Bourgueil	—	120 à 130
Restigné	—	110 à 120
Chinon	—	110 à 120

Blancs.

Coteaux de Saumur	la barrique	130 à 150
Ordinaires, environs de Saumur	—	80 à 100
Saint-Léger et environs	—	70 à 90
Varrains et environs	—	80 à 100
Le Puy-Notre-Dame et environs	—	60 à 70
La Vienne	—	60 à 70

Cidre de Bretagne	la barrique	34 à 38
Cidre de Normandie	—	36 à 40

CONSEILS ET RECETTES

SOUPLESE DU CUIR

Pour rendre la souplesse primitive à des cuirs durcis par l'eau, il suffit d'humecter légèrement ces cuirs avec de l'eau, puis avec une éponge, de passer sur ces cuirs une couche de dégras que l'on trouve chez tous les marchands de couleurs. Si les cuirs sont très durs, peut-être sera-t-on obligé de répéter l'opération. Il est bon, après avoir appliqué le dégras, de mettre les cuirs à une douce température, 25° C. environ, afin de favoriser la pénétration du cuir par la couche de dégras. Outre ce procédé, qui est celui journellement employé en corroierie, on peut également se servir de vaseline.

MAGASIN PITTORESQUE

JOURNAL ILLUSTRÉ BI-MENSUEL
Jouvet et Cie, 5, rue Palatine, Paris
Paris, un an, 10 fr. — Départements, 12 fr.
Union postale, 13 fr.

SOMMAIRE DU 1^{er} AVRIL 1893

Beatrix Cenci (1 grav.), M. A. P. — Une colonie de eastons en Ecosse, M. G. Labadie Lagrave. — Le Lien fort de Longueil (1 grav.), M. Simon Luce. — Les idées de Madeline (nouvelle), M. Aug. Challamel. — La réception de M. Ernest Lavisse à l'Académie française (2 grav.), M. E. L. — Sur la Snippe (1 grav.), M. J. Le Fustec. — Pensée, M. E. Lavisse. — Le Pylori et le Fonet aux Etats-Unis (1 grav.), M. J. Claine. — Un nouveau mode d'éclairage (3 grav.), M. Perron. — La Morale de La Fontaine d'après Taine, M. Paul Souday. — Les Plantes d'appartement (2 grav.), M. P. Haricot.

Dernières Nouvelles

DISPOSITIONS PARLEMENTAIRES

Au Sénat, on se plaint que la Chambre haute soit insuffisamment représentée moralement et numériquement dans le cabinet.

A la Chambre, il y a un fort courant pour ne pas voter de cinquième douzième provisoire; c'est ce qui explique pourquoi le cabinet demandera que les Chambres adoptent le budget avant de se séparer.

CORNÉLIUS HERZ

Le docteur Cornélius Herz est toujours au lit.

Cependant plusieurs Français sont venus le voir.

Le fils de M. Herz, venant de Eaton, a passé les vacances de Pâques avec son père, sa mère et ses sœurs à l'hôtel de Tankerville, à Bournemouth.

Il est reparti aujourd'hui.

NÉGOCIATIONS COMMERCIALES ENTRE L'ALLEMAGNE ET L'ESPAGNE

Selon la *Hamburger Correspondenz*, les négociations commerciales avec l'Espagne n'ont pas chance d'aboutir avant l'expiration, à la fin mai, du *modus vivendi* provisoire, l'Espagne ne voulant pas accorder à l'Allemagne des concessions de nature à compromettre la conclusion ultérieure d'une convention commerciale avec la France.

A la correctionnelle :

La cause est entendue. Le prévenu, debout, écoute sa condamnation.

Le président. — Attendu que le fait est constant, qu'il est prévu et puni par l'article... euh... par l'article...

Le prévenu (poliment). — 261, Monsieur le président.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux guérissent par an dans les hôpitaux. Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.



ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaupaire, SAUMUR

Pois moyens,	1/2 litre	0,50	litre	0,95
— extra,	—	0,60	—	1,10
— très fins,	—	0,70	—	1,60
— extra fins,	—	0,95	—	1,75
Haricots verts,	—	0,50	—	0,90
— extra recommande,	—	0,55	—	1,00
— extra fins,	—	0,90	—	1,60
Flageolets,	—	0,60	et	0,90
Asperges,	la boîte,	1,25	et	1,80
Haricots de Hollande, Sardines fumées, Morue d'Islande,	—	—	—	—

Conserves par 5 kil. hors ville, déduction des droits d'octroi.

Le Gérant : G. JOUAUST

